



PORTE NEUVE
AVOCATS

Marilyn MAUDET-BENDAHAN a siégé en tant que membre du jury lors du concours de plaidoirie qui s'est tenu le 10 avril 2018 au Tribunal de grande instance de la Roche-sur-Yon. Ce concours opposait les étudiants de l'ICES à ceux de la COURTAISIÈRE. Un grand moment d'éloquence et une belle occasion de célébrer l'art de convaincre.

CONCOURS DE PLAIDOIRIES

Mardi 10 avril, deux équipes (La Courtaisière, ICES), chacune de 4 étudiants juristes, s'affrontaient au tribunal de grande instance de La Roche-sur-Yon. Le jury était composé du président du tribunal, du procureur de la République, de François Rousseau de l'Université de Nantes, d'un avocat représentant du barreau et du professeur Jean Pradel, chargé de cours à l'ICES. La soirée s'est achevée sur une victoire de l'ICES et Anne-Célinie Prin, étudiante en L2 Histoire/Droit, a été sacrée « Meilleur orateur ».

L'ICES remercie Arthur Bénazera, étudiant de L3 droit à l'origine de ce concours, et les professeurs du département de droit pour leur soutien auprès des étudiants (de gauche à droite : Patrick de Caslou, Jean Padel, Martial Vonwill et Marilyn Maudet).



Philippe-Henri Forget, directeur de la communication

Source L'agora